

19^e ANNÉE

15 centimes

N^o 457

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



UN CONSEIL DE GUERRE CHEZ LE GÉNÉRAL PONTUS.

PONTUS — Ainsi, Messieurs, nous sommes d'accord sur la nécessité urgente de fortifier sérieusement la Meuse et de faire mettre immédiatement la main à l'œuvre. En attendant je vais envoyer aux frontières de nos deux puissants voisins deux corps d'armée de chacun quatre hommes et un caporal. Si malgré cela l'un d'eux tentait de forcer la consigne et de violer notre territoire avant l'achèvement des travaux..... c'est qu'il serait affligé d'un bien mauvais caractère !!!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

BRUITS DE GUERRE.

Aurons-nous la guerre à bref délai ou bien le terrible fléau nous brûlera-t-il encore une fois la politesse ?

Telle est la grave question qui fait en ce moment le sujet de toutes les conversations et de tous les articles de fond des journaux sérieux.

Je n'entends pas, quant à moi, chercher à résoudre ce redoutable problème.

Si s'en jugeais cependant par ce qui s'agit à l'entour de moi, je serais assez disposé à croire que Pâques ou la Trinité ne se passeront point sans que la grande voix du canon (style héroïque) n'ait fait enfuir de leurs nids tous les oiseaux qui perchent sur les roches de la Meuse.

Quelle fièvre ! quelle venette ! quelle panique !

Il n'y a plus moyen de rencontrer sur son chemin deux officiers qui ne vous beuglent immédiatement à pleins poumons une cantate en fortification majeure ou bien en fusil à répétition mineur.

Pour ma part j'ai eu toutes les peines du monde ; l'autre jour, à empêcher un sous-lieutenant de mes amis de lancer au beau milieu de la place St-Lambert une série d'uts de poitrine escaladés sous prétexte de chanter : « Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau. »

Il n'y a pas jusqu'aux caporaux de la garde civique qui ne se croient obligés de prendre un air martial et une pose de lieutenant-colonel chef d'état-major (comme qui tu dirais de Moltke), chaque fois qu'ils vont t-en ville.

Fort heureusement pour l'équilibre européen et pour notre tranquillité personnelle, les craintes qui nous valent cette parade exagérée de toquades héroïques sont plus chimériques que sérieuses et il y a au fond de tout cela plus de pose qu'autre chose.

Est-ce à dire cependant que l'éventualité d'une violation de notre territoire à l'occasion d'un conflit entre la France et l'Allemagne ne se produira jamais ?

Il serait à coup sûr téméraire de soutenir une opinion aussi optimiste.

Je pense toutefois que l'on peut hardiment prétendre que cette éventualité ne se réalisera pas de si tôt.

À mon avis, ni la France ni l'Allemagne ne veulent en ce moment la guerre et ce parce qu'aucune de ces deux puissances n'est assurée de sortir victorieuse de la lutte de géants qu'elles auraient à soutenir l'une contre l'autre en cas de rencontre.

Le jour où l'un de ces deux irréconciliables ennemis se croira certain de la victoire, la guerre éclatera inévitablement.

Aucune nation en effet ne saurait supporter à perpétuité la ruineuse situation d'une paix armée presque plus onéreuse que la plus désastreuse des

campagnes et il n'est pas indispensable d'avoir la haute intelligence d'un chevalier de Moreau (d'Andoy) pour comprendre que l'Allemagne et la France doivent avoir hâte de sortir de la position équivoque dans laquelle elles se trouvent.

Mais le jour propice à la revanche ou à..... l'aplatissement final ne semble pas encore venu et il est à souhaiter qu'il tarde le plus longtemps possible.

En attendant Prussiens et Français continueront à se méfier ferme les uns des autres et à se ruiner en armements fabuleux, les journaux sérieux, s'obstineront à épouvanter leurs lecteurs avec des articles à sensation, les officiers chanteront plus fort que jamais des cantates patriotiques, les caporaux de la garde civique persisteront à se donner des airs féroces, mais enfin nous n'aurons pas la guerre.

Voilà mon opinion et... je la partage. Je la donne toutefois pour ce qu'elle vaut et sans avoir le moins du monde la prétention de poser à l'infailibilité.

A. RIGOBERT.

Singuliers Propriétaires.

J'ai appris cette semaine par la chronique judiciaire de mon grand carré habituel la solution d'un procès qui m'a profondément stupéfié.

Vous saurez donc qu'à la suite d'une plainte déposée par l'association des auteurs de Paris, le tribunal correctionnel de Liège vient de condamner à 26 francs d'amende et à 100 francs de dommages-intérêts, différents imprimeurs de cette ville convaincus d'avoir édité et débité des chansons de café-concert, au mépris des droits des auteurs et des conventions littéraires. (sic)

Ainsi, d'après la jurisprudence adoptée par les juges de la correctionnelle liégeoise, les insanités écœurantes qui nous viennent de Paris sous la rubrique chansonnettes, « constitueraient pour leurs auteurs une propriété littéraire » (!) Eh ! bien, vrai ; je la trouve forte celle-là !

Mais toutes les bouffonneries à la mode dans les cafés-concerts de la ville-cerveau sont depuis longtemps usées jusqu'à la corde ! Elles ne sont que la reproduction plus ou moins dérangée de ce que nos pères ont entendu débiter autrefois sur les treteaux des foires de leur temps et il n'est pas un Paillasse d'avant 1848 qui n'ait eu dans son répertoire la majeure partie des calembredaines ineptes dont se compose ces prétendues chansons.

Élever au rang de propriété des machines de l'espèce me paraît donc une plaisanterie qui dépasse toute permission.

S'il suffira désormais pour être qualifié de propriétaire d'accoucher d'une « canne à Canada » ou d'un « amant d'Amanda »

quelconques, je sens, à mon grand regret, que la propriété pour laquelle j'ai toujours eu jusqu'ici une admiration toute particulière, va considérablement diminuer dans mon estime.

Et quand je pense que ces propriétaires de contrebande ont de par la loi le droit de réclamer des cents francs de dommages-intérêts aux imprimeurs des cinq parties du monde qui reproduiraient, dans un moment d'hallucination, leurs élucubrations dignes tout au plus d'un pensionnaire incurable d'une maison d'aliénés, et valant bien 1 fr. 75 centimes au maximum, parole d'honneur, cela me renverse complètement.

Je comprends à merveille alors pourquoi Proudhon a pu écrire un jour, dans un accès de mauvaise humeur, la fameuse phrase « La propriété c'est le vol. »

Le célèbre pamphlétaire sous-entendait sans doute le mot : « littéraire »

S'il en est ainsi, je suis parfaitement d'accord avec lui.

RACAGNAC.

Dépêches Télégraphiques.

12 février 1887.

Général Vieilchic à vieux camarade Pontus.

Quelle nouvelle avec fortifications de la Meuse ?

VIEILCHIC.

Général Pontus à ancien collègue Vieilchic.

Fortifications de la Meuse ! Mais savez donc pas que c'est une fichue blague ?

PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Que voulez-vous dire ?

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Veux dire que ceux qui parlent de flanquer des forts et des casernes sur la Meuse n'entendent rien aux choses militaires.

PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Si vous voulez m'expliquer

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Soyez tranquille. Ai étudié cette question à fond, moi, et suis à même remballer péremptoirement tous les Gazettiers et autres ramassis de pékins qui osent se mêler de stratégie. Suivez bien mon raisonnement. D'abord si on devait construire des fortresses sur l'eau, faudrait les nicher sur pilotis et vous sentez bien c'est pas militaire du tout.

PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Vous le concède ! Cependant

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Attendez, n'ai pas fini. Ensuite c'est pas à un homme instruit comme moi qu'on fera jamais avaler qu'une armée sérieuse irait s'aventurer à faire des marches et contre-marches sur un fleuve aussi profond que la Meuse.

PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Partage entièrement cette savante opinion stratégique. Pourtant

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

N'y a pas de *pourtant* qui tienne. La logique, ne connais que cela, moi ! Pour lors il me paraît péremptoire que si on faisait manœuvrer des troupes sur l'eau, les hommes qui ne savent pas nager boiraient un bouillon de première classe et que les chevaux et les canons dégringoleraient indubitablement jusqu'au troisième dessous.

PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Cependant si l'ennemi avait la précaution de fourrer au préalable ses troupes sur des bateaux ?

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Sapristi ! n'avais pas songé à cela !

PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Vous voyez donc bien

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Oh ! mais j'y pense. Dans ce cas-là flanquerais des canons sur toutes les écluses et barrages depuis Maestricht jusqu'à Givet, ce qui me donnera un tas de fortifications aussi formidables qu'économiques.

PONTUS.

Vieilchic à Pontus

C'est ma foi vrai. Vous félicite de votre idée lumineuse. Il n'y a pas à dire, vous êtes un fin, vous !

VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Parbleu !

PONTUS.

Pour extraits stratégiques conformes.

Le sergent-télégraphiste de semaine,

ZUTALORS.

De ci, de là.

Après la Victoire. — Le Journal de Liège nous donne quelques détails sur la façon dont l'élection de M. Flechet a été fêtée (!) à l'Association libérale.

« L'honorable président M. Dereux, dit-il, a vivement félicité les membres de l'Association qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel du Comité. Il a adressé ensuite des remerciements à la jeune garde libérale pour les services qu'elle a rendus dans ces derniers jours au parti libéral.

« Il compte sur elle, a-t-il dit, pour défendre la Constitution. »

Défendre la Constitution ! Bon ! voilà que cela change à présent !

Et moi qui croyais que par le vote de la proposition de M. Charles, l'Association libérale s'était prononcée définitivement en faveur de la révision de cette bienheureuse constitution !

Je me suis probablement fourré le doigt dans l'œil ! (1)

* *

Echos de l'Olympe. — Les quelques admirateurs quand même du grand pontife doctrinaire se proposent, paraît-il, d'organiser prochainement une solennelle manifestation en son honneur, sous prétexte de fêter le quarantième anniversaire de son entrée dans la vie publique.

Jusqu'ici on s'était généralement contenté de célébrer les cinquantièmes. Voilà maintenant que l'on va commencer à solenniser les 40^{èmes} anniversaires.

Demain sans doute on descendra encore d'un lustre et ma foi, le diable sait où cela s'arrêtera.

Après cela, si les anciens de la doctrine tiennent absolument à faire subir une quarantaine à M. Frère, je ne m'y oppose pas du tout, moi ! Bien au contraire.

* *

Sotte demande pas de réponse. — Le correspondant bruxellois du *Journal de Liège* est toujours adorable.

« Je me demande souvent, écrivait-il samedi, si les radicaux ne préfèrent pas les cléricaux aux libéraux. »

C'est à peu près comme moi dans le temps ! Il y a vingt ans je me suis surpris parfois à me demander si les doctrinaires ne préféreraient pas les calotins aux progressistes.

J'étais bien jeune alors et j'ignorais encore que poser certaines questions c'est les résoudre. C'est ma seule excuse. Aujourd'hui celui qui me demanderait une affaire pareille... je le fais immédiatement conduire chez un spécialiste traitant de préférence les ramollissements de cerveau.

* *

Une manie originale. — Dans un de ces immortels articles à sensation qu'il publie tous les samedis dans la Meuse sous le titre de « *La journée du Dimanche* » le père Crahay faisait l'autre jour une remarque qui m'a positivement épaté :

« Le temps printanier dont nous jouissons depuis quelques jours, écrivait-il, attirera demain foule de promeneurs sur nos boulevards et dans les rues du centre de la ville. A Liège, on aime à se promener quand il fait beau. »

Quels originaux tout de même que ces Liégeois ! Ils se promènent quand il fait beau, eux, alors que partout ailleurs on ne met le nez à la porte que lorsqu'il pleut à verse ou bien lorsqu'il vente à renverser des cheminées.

Il faut avouer qu'il y a des gens qui ont de drôles de manies.

* *

Prose administrative. — Je vois dans le dernier relevé municipal concernant les « établissements dangereux, incommodes ou insalubres » qu'un sieur X. « demande l'autorisation d'établir une porcherie pour y élever un porc, rue Natalis 22 ».

Y aurait-il par hasard dans la bonne ville de Liège des pères de famille qui font construire des porcheries... pour y élever leurs enfants ?

Parole d'honneur ! J'en suis tout perplexe !

* *

Facéties militaires. — Les généraux de notre armée réunis en conseil dans le cabinet du ministre de la guerre ont été unanimes, dit-on, pour déclarer qu'il y a « nécessité urgente de fortifier la Meuse. »

Très forts et surtout très avancés les généraux de notre armée ! Mais voilà dix ans

au moins que l'on proclame partout cette nécessité urgente ! C'était donc pas la peine de convoquer un conseil de guerre pour accoucher d'une décision renouvelée de feu M. de la Palisse.

Mieux vaudrait mettre franchement la main à l'œuvre sans faire tous ces embarras.

Que diable, si la France ou l'Allemagne s'avisait de violer notre territoire, ce ne serait certainement pas avec des déclarations de « nécessité urgente. » que l'on ferait brousser chemin aux envahisseurs !

Alors que nos généraux nous fichent la paix avec leurs mauvaises blagues !

* *

Joyuseté funèbre. — Une phrase d'un article nécrologique du *Tirailleur* :

La Belgique littéraire et scientifique vient d'éprouver une grande perte : Mgr Pieraets, Recteur magnifique (1) de l'Université de Louvain est mort Dimanche dernier dans la paix du Seigneur. »

C'est pas pour le dire, mais il me semble qu'il n'y a toujours rien de tel que de mourir dans son lit.

* *

Comédie parlementaire. — Un extrait rigoureusement textuel des Annales parlementaires que je recommande aux méditations de nos lecteurs :

« Je le dis encore : quelle hâte avez-vous donc de paralyser les bonnes intentions du gouvernement et de dire qu'il ne fera pas ce qu'ils nous promettent ? »

Laissons-le donc agir ; ayons confiance en lui et tâchons de faire droit à toutes les réclamations légitimes qui se produisent. C'est l'honneur du gouvernement, c'est l'honneur de notre enquête, c'est l'honneur de la législation et la sécurité du pays ! »

Vous supposez naturellement que l'honorable qui a prononcé ces élogieuses paroles à l'adresse du ministère de cafards qui nous gouverne siège au suprême sommet de l'extrême droite, entre un Mulle de Terschuren et un Van Cleemputte quelconque ?

Eh bien, vous verrez dans une incommensurable erreur. Les phrases que l'on vient de lire sont tirées d'un discours prononcé dans la séance du 27 janvier dernier par... M. Guillery.

Est-ce que les deux ou trois députés progressistes qui sont restés au parlement, vont nous la faire aussi à la politique de courtoisie à présent ?

Il ne manquerait plus que cela, par exemple !

* *

Dernières nouvelles. — Nous apprenons à l'instant que désirant faire cesser les bruits de guerre qui circulent depuis quelque temps dans les casernes et qui jettent le trouble dans le pays. M. le Ministre de la guerre vient d'ordonner la distribution journalière d'une forte ration de haricots à tous les fantassins, cavaliers et artilleurs de l'armée belge.

Par ce moyen le savant général Pontus compte arriver sans peine à faire courir d'énergiques bruits de paix.

Nous ne doutons pas que l'annonce de cette mesure intelligente ne soit accueillie à la Bourse avec la plus vive satisfaction.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Nous ne nous arrêterons pas sur le départ de M. Verellen et sur les circonstances qui l'ont amené.

Nous dirons seulement qu'en présence du chiffre extraordinairement élevé des frais (plus de 43,000 francs par mois) et du peu d'importance des recettes (frs. 34,000 maximum), la situation du directeur n'était plus tenable et l'exploitation du Théâtre royal de Liège était devenue complètement impossible.

Le départ de M. Verellen n'a pas cepen-

dant eu pour conséquence la fermeture de notre première scène. Fort heureusement les artistes ont pu s'entendre entre eux et ils continueront la campagne, réunis en société.

Nous leur souhaitons bonne chance et nous ne doutons pas qu'en introduisant un peu de variété dans le répertoire, ils ne parviennent à encaisser des fructueuses recettes.

Dans tous les cas les sympathies du public leur sont largement acquises et tout fait prévoir qu'ils parviendront à mener à bonne fin leur entreprise.

Après le départ du directeur, les faits les plus marquants de la quinzaine ont été la première du *Chevalier Jean* et la superbe reprise de *Guillaume Tell*.

Tout ce que nous pouvons dire au sujet de l'opéra de Victorin Joncières, c'est que l'auteur qui passait généralement pour un musicien assez savant, nous a paru briller surtout par la richesse prodigieuse,..... de sa mémoire.

Il serait impossible de compter au juste le nombre de phrases de Wagner, Gounod, A. Thomas, Donizetti, Verdi et *tutti quanti*, transcrites note par note dans son œuvre.

Si M. V. Joncières n'a pas été poursuivi jusqu'ici par la Société des auteurs de musique de Paris du chef de *reproduction interdite*, il peut se flatter d'avoir une fière chance.

L'interprétation du *Chevalier Jean* a été fort convenable. Nous n'avons que des félicitations à adresser à M^{lles} Chassériaux et Passama, à MM. Verhees, Claeys, Guillabert et Kinnel qui tous ont fait de leur mieux.

Une mention spéciale est due à M. Claeys pour la façon distinguée avec laquelle il a créé le rôle de Reuthold, le plus important de l'ouvrage.

Quant à la reprise de *Guillaume Tell* elle comptera parmi les meilleures de la saison. Les principaux interprètes ont été vigoureusement applaudis et M. Claeys a obtenu un véritable triomphe après la célèbre romance du troisième acte. X.

Libre Pensée.

L'Assemblée Générale de la Société des Libres-Penseurs de Liège a eu lieu lundi 31 janvier.

Le Comité a été constitué comme suit pour 1887 :

Alf. Breyre, employé ; Théod. Devroye, docteur ; Max Goebel, ingénieur ; Alph. Legrand, industriel ; Emile Pierre, imprimeur.

M. Breyre remplira les fonctions de secrétaire, et M. Legrand celles de trésorier.

MM. Lambert Flechet et Nic. Mulkay, membres sortants, n'étaient pas rééligibles.

Dans la même réunion cette Société a décidé de poursuivre la réalisation à Liège d'une réforme déjà obtenue dans plusieurs villes ; la laïcisation du Service des convois funèbres. Une commission nommée à cet effet, présentera prochainement au Conseil Communal un rapport sur la question.

Variétés

Un Américain, M. Jean Thayer, affirme que la chute de Niagara produit des sons harmonieux et admirablement rythmés. Il a même orchestré les airs joués par ce gigantesque instrument de la nature.

De son côté, un artiste français, M. Juilien, prétend qu'en élaguant les arbres suivant certaine méthode, on parviendrait à transformer les forêts en harpes éoliennes.

Le domaine de l'art vient de s'enrichir d'une nouvelle invention : la musique végétarienne.

Un habitant de Chatou, qui possède une maison entourée de grands bois et une

femme entourée d'une quantité d'adorateurs, a voulu offrir, l'autre soir, à quelques amis, un concert végétarien. Justement, le vent faisait rage et produisait les bruits les plus variés.

Les arbres agités par la bise sont comme les cloches et les étymologies : on leur fait dire tout ce qu'on veut. Plusieurs invités ont déclaré que les ormes jouaient la fameuse sérénade de Gounod, que les peupliers rendaient à merveille le grand air de *Gala-tée*, et que les tilleuls chantaient faux comme des jetons.

Et pendant ce temps-là, tout au fond du parc, madame avait une conversation fort expansive avec une autre personne que son époux.

Tout à coup, au beau milieu de ce concert naturaliste, un oiseau jeta sa note gouailleuse : Coucou ! coucou !

— Quel admirable concert ! s'écria le plus heureux de trois. Et pour nous faire voir que c'est en notre honneur qu'elle le donne, la nature a chargé cet oiseau d'appeler votre mari.

— 0 —

Qui a donc dit que nos cochers se conduisaient, à l'égard du public, en véritables... cochers de fiacre ?

On a indignement calomnié ces automédons, qui sont, au contraire, polis, prévenants, aimables même, comme s'ils avaient été tous élevés sur les genoux de M^{me} de Sévigné.

Ainsi, la scène suivante s'est passée à la station.

Une dame accorte, jolie et admirablement décapée, s'adresse gracieusement à un cocher :

— Cocher, voulez-vous me prendre ?

L'automédon, aussitôt :

— Oui, madame, la taille, si vous voulez.

A VENDRE la collection du *Rasoir*, il n'y manque que 1⁷ Numéros. S'adresser au bureau, Passage Lemonnier, 12, ou bien rue du Calvaire, 57.

Théâtre Royal.

Les Artistes réunis en Société.

Bur. à 6 0/0 h. Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1887.

Le Trouvère

Grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux.

On terminera par :

GIRALDA

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'ADAM.

Lundi 14, au bénéfice de M^{me} FLAVIGNY-THOMAS, *Les Huguenots*.

Prochainement le TRIBUT DE ZAMORA, DON PASQUALE, LE PROPHÈTE, à l'étude : NADIA opéra-comique. HERODIADE.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 5 h. 1/2 Rid. 6 h.

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1887

Représentation extraordinaire

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes.

Les Compagnons de la Truelle

Grand Drame en 5 actes et 8 tableaux.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

(1) Ferme, là

N. D. L. R.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

BRUITS DE GUERRE.

Aurons-nous la guerre à bref délai ou bien le terrible fléau nous brûlera-t-il encore une fois la politesse ?

Telle est la grave question qui fait en ce moment le sujet de toutes les conversations et de tous les articles de fond des journaux sérieux.

Je n'entends pas, quant à moi, chercher à résoudre ce redoutable problème.

Si s'en jugeais cependant par ce qui s'agit à l'entour de moi, je serais assez disposé à croire que Pâques ou la Trinité ne se passeront point sans que la grande voix du canon (style héroïque) n'ait fait enfuir de leurs nids tous les oiseaux qui perchent sur les roches de la Meuse.

Quelle fièvre ! quelle venette ! quelle panique !

Il n'y a plus moyen de rencontrer sur son chemin deux officiers qui ne vous beuglent immédiatement à pleins poumons une cantate en fortification majeure ou bien en fusil à répétition mineur.

Pour ma part j'ai eu toutes les peines du monde ; l'autre jour, a empêché un sous-lieutenant de mes amis de lancer au beau milieu de la place St-Lambert une série d'uts de poitrine *escaladés* sous prétexte de chanter : « Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau. »

Il n'y a pas jusqu'aux caporaux de la garde civique qui ne se croient obligés de prendre un air martial et une pose de lieutenant-colonel chef d'état-major (comme qui tu dirais de Moltke), chaque fois qu'ils vont t-en ville.

Fort heureusement pour l'équilibre européen et pour notre tranquillité personnelle, les craintes qui nous valent cette parade exagérée de toquades héroïques sont plus chimériques que sérieuses et il y a au fond de tout cela plus de pose qu'autre chose.

Est-ce à dire cependant que l'éventualité d'une violation de notre territoire à l'occasion d'un conflit entre la France et l'Allemagne ne se produira jamais ?

Il serait à coup sûr téméraire de soutenir une opinion aussi optimiste.

Je pense toutefois que l'on peut hardiment prétendre que cette éventualité ne se réalisera pas de si tôt.

A mon avis, ni la France ni l'Allemagne ne veulent en ce moment la guerre et ce parce qu'aucune de ces deux puissances n'est assurée de sortir victorieuse de la lutte de géants qu'elles auraient à soutenir l'une contre l'autre en cas de rencontre.

Le jour où l'un de ces deux irréconciliables ennemis se croira certain de la victoire, la guerre éclatera inévitablement.

Aucune nation en effet ne saurait supporter à perpétuité la ruineuse situation d'une paix armée presque plus onéreuse que la plus désastreuse des

campagnes et il n'est pas indispensable d'avoir la haute intelligence d'un chevalier de Moreau (d'Andoy) pour comprendre que l'Allemagne et la France doivent avoir hâte de sortir de la position équivoque dans laquelle elles se trouvent.

Mais le jour propice à la revanche ou à..... l'aplatissement final ne semble pas encore venu et il est à souhaiter qu'il tarde le plus longtemps possible.

En attendant Prussiens et Français continueront à se méfier fermement les uns des autres et à se ruiner en armements fabuleux, les journaux sérieux, s'obstineront à épouvanter leurs lecteurs avec des articles à sensation, les officiers chanteront plus fort que jamais des cantates patriotiques, les caporaux de la garde civique persisteront à se donner des airs féroces, mais enfin nous n'aurons pas la guerre.

Voilà mon opinion et... je la partage. Je la donne toutefois pour ce qu'elle vaut et sans avoir le moins du monde la prétention de poser à l'infailibilité.

A. RIGOBERT.

Singuliers Propriétaires.

J'ai appris cette semaine par la chronique judiciaire de mon grand carré habituel la solution d'un procès qui m'a profondément stupéfié.

Vous saurez donc qu'à la suite d'une plainte déposée par l'association des auteurs de Paris, le tribunal correctionnel de Liège vient de condamner à 26 francs d'amende et à 100 francs de dommages-intérêts, différents imprimeurs de cette ville convaincus d'avoir édité et débité des chansons de café-concert, au mépris des droits des auteurs et des conventions littéraires. (sic)

Ainsi, d'après la jurisprudence adoptée par les juges de la correctionnelle liégeoise, les insanités écurantes qui nous viennent de Paris sous la rubrique chansonnettes, « constitueraient pour leurs auteurs une propriété littéraire » (!) Eh ! bien, vrai ; je la trouve forte celle-là !

Mais toutes les bouffonneries à la mode dans les cafés-concerts de la ville-cerveau sont depuis longtemps usées jusqu'à la corde ! Elles ne sont que la reproduction plus ou moins dérangée de ce que nos pères ont entendu débiter autrefois sur lestréteaux des foires de leur temps et il n'est pas un *Paillasse* d'avant 1848 qui n'ait eu dans son répertoire la majeure partie des calembredaines ineptes dont se compose ces prétendues chansons.

Elever au rang de propriété des machines de l'espèce me paraît donc une plaisanterie qui dépasse toute permission.

S'il suffira désormais pour être qualifié de propriétaire d'accoucher d'une « canne à Canada » ou d'un « amant d'Amanda »

quelconques, je sens, à mon grand regret, que la propriété pour laquelle j'ai toujours eu jusqu'ici une admiration toute particulière, va considérablement diminuer dans mon estime.

Et quand je pense que ces propriétaires de contrebande ont de par la loi le droit de réclamer des cents francs de dommages-intérêts aux imprimeurs des cinq parties du monde qui reproduiraient, dans un moment d'hallucination, leurs élucubrations dignes tout au plus d'un pensionnaire incurable d'une maison d'aliénés, et valant bien 1 fr. 75 centimes au maximum, parole d'honneur, cela me renverse complètement.

Je comprends à merveille alors pourquoi Proudhon a pu écrire un jour, dans un accès de mauvaise humeur, la fameuse phrase « La propriété c'est le vol. »

Le célèbre pamphlétaire sous-entendait sans doute le mot : « littéraire »

S'il en est ainsi, je suis parfaitement d'accord avec lui.

RACAGNAC.

Dépêches Télégraphiques.

12 février 1887.

Général Vieilchic à vieux camarade Pontus.

Quelle nouvelle avec fortifications de la Meuse ? VIEILCHIC.

Général Pontus à ancien collègue Vieilchic.

Fortifications de la Meuse ! Mais savez donc pas que c'est une fichue blague ? PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Que voulez-vous dire ? VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Veux dire que ceux qui parlent de flanquer des forts et des casernes sur la Meuse n'entendent rien aux choses militaires. PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Si vous voulez m'expliquer VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Soyez tranquille. Ai étudié cette question à fond moi, et suis à même remballer péremptoirement tous les Gazetteurs et autres ramassis de pékins qui osent se mêler de stratégie. Suivez bien mon raisonnement. D'abord si on devait construire des fortresses sur l'eau, faudrait les nicher sur pilotis et vous sentez bien c'est pas militaire du tout. PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Vous le concède ! Cependant VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Attendez, n'ai pas fini. Ensuite c'est pas à un homme instruit comme moi qu'on fera jamais avaler qu'une armée sérieuse irait s'aventurer à faire des marches et contre-marchés sur un fleuve aussi profond que la Meuse. PONTUS.

Vieilchic à Pontus.

Partage entièrement cette savante opinion stratégique. Pourtant VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

N'y a pas de *pourtant* qui tienne. La logique, ne connais que cela, moi ! Pour lors il me paraît péremptoire que si on faisait manœuvrer des troupes sur l'eau, les hommes qui ne savent pas nager boiraient un bouillon de première classe et que les chevaux et les canons dégringoleraient indubitablement jusqu'au troisième dessous. PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Cependant si l'ennemi avait la précaution de fourrer au préalable ses troupes sur des bateaux ? VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Sapristi ! n'avais pas songé à cela ! PONTUS.

Vieilchic à Pontus

Vous voyez donc bien VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic

Oh ! mais j'y pense. Dans ce cas-là flanquerais des canons sur toutes les écluses et barrages depuis Maestricht jusqu'à Givet, ce qui me donnera un tas de fortifications aussi formidables qu'économiques. PONTUS.

Vieilchic à Pontus

C'est ma foi vrai. Vous félicite de votre idée lumineuse. Il n'y a pas à dire, vous êtes un fin, vous ! VIEILCHIC.

Pontus à Vieilchic.

Parbleu ! PONTUS.

Pour extraits stratégiques conformes. Le sergent-télégraphiste de semaine,

ZUTALORS.

De ci, de là.

Après la Victoire. — Le Journal de Liège nous donne quelques détails sur la façon dont l'élection de M. Flechet a été fêtée (!) à l'Association libérale.

« L'honorable président M. Dereux, dit-il, a vivement félicité les membres de l'Association qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel du Comité. Il a adressé ensuite des remerciements à la jeune garde libérale pour les services qu'elle a rendus dans ces derniers jours au parti libéral. « Il compte sur elle, a-t-il dit, pour défendre la Constitution. »

Défendre la Constitution ! Bon ! voilà que cela change à présent !

Et moi qui croyais que par le vote de la proposition de M. Charles, l'Association libérale s'était prononcée définitivement en faveur de la révision de cette bienheureuse constitution !

Je me suis probablement fourré le doigt dans l'œil ! (1)

**

Echos de l'Olympe. — Les quelques admirateurs quand même du grand pontife doctrinaire se proposent, paraît-il, d'organiser prochainement une solennelle manifestation en son honneur, sous prétexte de fêter le quarantième anniversaire de son entrée dans la vie publique.

Jusqu'ici on s'était généralement contenté de célébrer les cinquantièmes. Voilà maintenant que l'on va commencer à solenniser les 40^{èmes} anniversaires.

Demain sans doute on descendra encore d'un lustre et ma foi, le diable sait où cela s'arrêtera.

Après cela, si les anciens de la doctrine tiennent absolument à faire subir une quarantaine à M. Frère, je ne m'y oppose pas du tout, moi ! Bien au contraire.

**

Soite demande pas de réponse. — Le correspondant bruxellois du *Journal de Liège* est toujours adorable.

« Je me demande souvent, écrivait-il samedi, si les radicaux ne préfèrent pas les cléricaux aux libéraux. »

C'est à peu près comme moi dans le temps ! Il y a vingt ans je me suis surpris parfois à me demander si les doctrinaires ne préféreraient pas les calotins aux progressistes.

J'étais bien jeune alors et j'ignorais encore que poser certaines questions c'est les résoudre. C'est ma seule excuse. Aujourd'hui celui qui me demanderait une affaire pareille... je le fais immédiatement conduire chez un spécialiste traitant de préférence les ramolissements de cerveau.

**

Une manie originale. — Dans un de ces immortels articles à sensation qu'il publie tous les samedis dans la Meuse sous le titre de « *La journée du Dimanche* » le père Crahay faisait l'autre jour une remarque qui m'a positivement épaté :

« Le temps printanier dont nous jouissons depuis quelques jours, écrivait-il, attirera demain foule de promeneurs sur nos boulevards et dans les rues du centre de la ville. *A Liège, on aime à se promener quand il fait beau.* »

Quels originaux tout de même que ces Liégeois ! Ils se promènent quand il fait beau, eux, alors que partout ailleurs on ne met le nez à la porte que lorsqu'il pleut à verse ou bien lorsqu'il vente à renverser des cheminées.

Il faut avouer qu'il y a des gens qui ont de drôles de manies.

**

Prose administrative. — Je vois dans le dernier relevé municipal concernant les « établissements dangereux, incommodes ou insalubres » qu'un sieur X. « demande l'autorisation d'établir une porcherie pour y élever un porc, rue Natalis 22 ».

Y aurait-il par hasard dans la bonne ville de Liège des pères de famille qui font construire des porcheries... pour y élever leurs enfants ?

Parole d'honneur ! J'en suis tout perplexe !

**

Facéties militaires. — Les généraux de notre armée réunis en conseil dans le cabinet du ministre de la guerre ont été unanimes, dit-on, pour déclarer qu'il y a « nécessité urgente de fortifier la Meuse. »

Très forts et surtout très avancés les généraux de notre armée ! Mais voilà dix ans

au moins que l'on proclame partout cette nécessité urgente ! C'était donc pas la peine de convoquer un conseil de guerre pour accoucher d'une décision renouvelée de feu M. de la Palisse.

Mieux vaudrait mettre franchement la main à l'œuvre sans faire tous ces embarras.

Que diable, si la France ou l'Allemagne s'avisait de violer notre territoire, ce ne serait certainement pas avec des déclarations de « nécessité urgente. » que l'on ferait rebrousser chemin aux envahisseurs !

Alors que nos généraux nous fichent la paix avec leurs mauvaises blagues !

**

Joyuseté funèbre. — Une phrase d'un article nécrologique du *Tirailleur* :

La Belgique littéraire et scientifique vient d'éprouver une grande perte : Mgr Pieraets, Recteur magnifique (!) de l'Université de Louvain est mort Dimanche dernier dans la paix du Seigneur. »

C'est pas pour le dire, mais il me semble qu'il n'y a toujours rien de tel que de mourir dans son lit.

**

Comédie parlementaire. — Un extrait rigoureusement textuel des Annales parlementaires que je recommande aux méditations de nos lecteurs :

« Je le dis encore : quelle hâte avez-vous donc de paralyser les bonnes intentions du gouvernement et de dire qu'il ne fera pas ce qu'ils nous promettent ? »

Laissons-le donc agir ; ayons confiance en lui et tâchons de faire droit à toutes les réclamations légitimes qui se produisent. C'est l'honneur du gouvernement, c'est l'honneur de notre enquête, c'est l'honneur de la législature et la sécurité du pays ! »

Vous supposez naturellement que l'honorable qui a prononcé ces élogieuses paroles à l'adresse du ministère de cafards qui nous gouverne siège au suprême sommet de l'extrême droite, entre un Mulle de Terschuren et un Van Cleemputte quelconque ?

Eh bien, vous versez dans une incommensurable erreur. Les phrases que l'on vient de lire sont tirées d'un discours prononcé dans la séance du 27 janvier dernier par M Guillery.

Est-ce que les deux ou trois députés progressistes qui sont restés au parlement, vont nous la faire aussi à la politique de courtoisie à présent ?

Il ne manquerait plus que cela, par exemple !

**

Dernières nouvelles. — Nous apprenons à l'instant que désirant faire cesser les bruits de guerre qui circulent depuis quelque temps dans les casernes et qui jettent le trouble dans le pays. M. le Ministre de la guerre vient d'ordonner la distribution journalière d'une forte ration de haricots à tous les fantassins, cavaliers et artilleurs de l'armée belge.

Par ce moyen le savant général Pontus compte arriver sans peine à faire courir d'énergiques bruits de paix.

Nous ne doutons pas que l'annonce de cette mesure intelligente ne soit accueillie à la Bourse avec la plus vive satisfaction.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Nous ne nous arrêterons pas sur le départ de M. Verellen et sur les circonstances qui l'ont amené.

Nous dirons seulement qu'en présence du chiffre extraordinairement élevé des frais (plus de 43,000 francs par mois) et du peu d'importance des recettes (frs. 34,000 maximum), la situation du directeur n'était plus tenable et l'exploitation du Théâtre royal de Liège était devenue complètement impossible.

Le départ de M. Verellen n'a pas cepen-

dant eu pour conséquence la fermeture de notre première scène. Fort heureusement les artistes ont pu s'entendre entre eux et ils continueront la campagne, réunis en société.

Nous leur souhaitons bonne chance et nous ne doutons pas qu'en introduisant un peu de variété dans le répertoire, ils ne parviennent à encaisser des fructueuses recettes.

Dans tous les cas les sympathies du public leur sont largement acquises et tout fait prévoir qu'ils parviendront à mener à bonne fin leur entreprise.

Après le départ du directeur, les faits les plus marquants de la quinzaine ont été la première du *Chevalier Jean* et la superbe reprise de *Guillaume Tell*.

Tout ce que nous pouvons dire au sujet de l'opéra de Victorin Joncières, c'est que l'auteur qui passait généralement pour un musicien assez savant, nous a paru briller surtout par la richesse prodigieuse,..... de sa mémoire.

Il serait impossible de compter au juste le nombre de phrases de Wagner, Gounod, A. Thomas, Donizetti, Verdi et *tutti quanti*, transcrites note par note dans son œuvre.

Si M. V. Joncières n'a pas été poursuivi jusqu'ici par la Société des auteurs de musique de Paris du chef de reproduction interdite, il peut se flatter d'avoir une fière chance.

L'interprétation du *Chevalier Jean* a été fort convenable. Nous n'avons que des félicitations à adresser à M^{lles} Chassériaux et Passama, à MM. Verhees, Claeys, Guillabert et Kinnel qui tous ont fait de leur mieux.

Une mention spéciale est due à M. Claeys pour la façon distinguée avec laquelle il a créé le rôle de Reuthold, le plus important de l'ouvrage.

Quant à la reprise de *Guillaume Tell* elle comptera parmi les meilleures de la saison. Les principaux interprètes ont été vigoureusement applaudis et M. Claeys a obtenu un véritable triomphe après la célèbre romance du troisième acte. X.

Libre Pensée.

L'Assemblée Générale de la Société des Libres-Penseurs de Liège a eu lieu lundi 31 janvier.

Le Comité a été constitué comme suit pour 1887 :

Alf. Breyre, employé ; Théod. Devroye, docteur ; Max Gœbel, ingénieur ; Alph. Legrand, industriel ; Emile Pierre, imprimeur.

M. Breyre remplira les fonctions de secrétaire, et M. Legrand celles de trésorier.

MM. Lambert Flechet et Nic. Mulkay, membres sortants, n'étaient pas rééligibles.

Dans la même réunion cette Société a décidé de poursuivre la réalisation à Liège d'une réforme déjà obtenue dans plusieurs villes ; la laïcisation du Service des convois funèbres. Une commission nommée à cet effet, présentera prochainement au Conseil Communal un rapport sur la question.

Variétés

Un Américain, M. Jean Thayer, affirme que la chute de Niagara produit des sons harmonieux et admirablement rythmés. Il a même orchestré les airs joués par ce gigantesque instrument de la nature.

De son côté, un artiste français, M. Juillien, prétend qu'en élaguant les arbres suivant certaine méthode, on parviendrait à transformer les forêts en harpes éoliennes.

Le domaine de l'art vient de s'enrichir d'une nouvelle invention : la musique végétarienne.

Un habitant de Chatou, qui possède une maison entourée de grands bois et une

femme entourée d'une quantité d'adorateurs, a voulu offrir, l'autre soir, à quelques amis, un concert végétarien. Justement, le vent faisait rage et produisait les bruits les plus variés.

Les arbres agités par la bise sont comme les cloches et les étymologies : on leur fait dire tout ce qu'on veut. Plusieurs invités ont déclaré que les ormes jouaient la fameuse sérénade de Gounod, que les peupliers rendaient à merveille le grand air de *Gala-tée*, et que les tilleuls chantaient faux comme des jetons.

Et pendant ce temps-là, tout au fond du parc, madame avait une conversation fort expansive avec une autre personne que son époux.

Tout à coup, au beau milieu de ce concert naturaliste, un oiseau jeta sa note gouailleuse : Coucou ! coucou !

— Quel admirable concert ! s'écria le plus heureux de trois. Et pour nous faire voir que c'est en notre honneur qu'elle le donne, la nature a chargé cet oiseau d'appeler votre mari.

— 0 —

Qui a donc dit que nos cochers se conduisaient, à l'égard du public, en véritables... cochers de fiacre ?

On a indignement calomnié ces automédons, qui sont, au contraire, polis, prévenants, aimables même, comme s'ils avaient été tous élevés sur les genoux de M^{me} de Sévigné.

Ainsi, la scène suivante s'est passée à la station.

Une dame accorte, jolie et admirablement découplée, s'adresse gracieusement à un cocher :

— Cocher, voulez-vous me prendre ?

L'automédon, aussitôt :

— Oui, madame, la taille, si vous voulez.

A VENDRE la collection du *Rasoir*, il n'y manque que 1^{er} Numéros. S'adresser au bureau, Passage Lemonnier, 12, ou bien rue du Calvaire, 57.

Théâtre Royal.

Les Artistes réunis en Société.

Bur. à 6 0/0 h. Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1887.

Le Trouvère

Grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux.

On terminera par :

GIRALDA

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'ADAM.

Lundi 14, au bénéfice de M^{me} FLAVIGNY-THOMAS, Les Huguenots.

Prochainement le TRIBUT DE ZAMORA, DON PASQUALE, LE PROPHÈTE, à l'étude : NADIA opéra-comique. HERODIADE.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 5 h. 1/2 Rid. 6 h.

DIMANCHE 13 FÉVRIER 1887

Représentation extraordinaire

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes.

Les Compagnons de la Truelle

Grand Drame en 5 actes et 8 tableaux.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

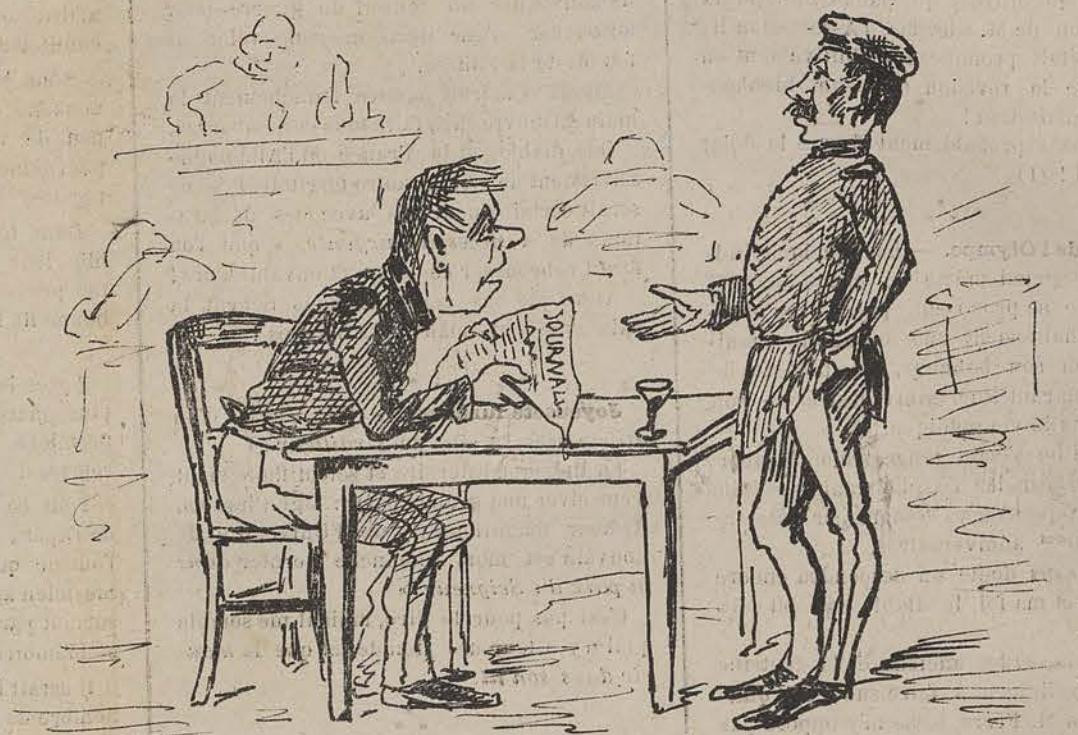
(1) Ferme, là

N. D. L. R.

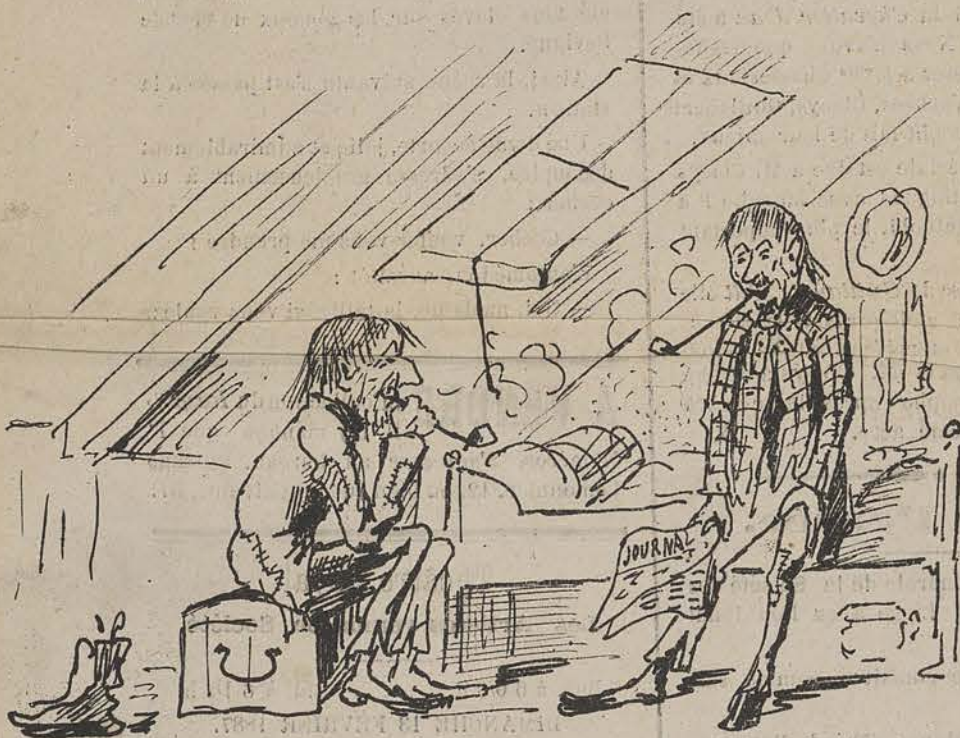
PLAT DU JOUR.



Comment on prélude à la guerre dans les bureaux d'un journal sérieux.



«Ainsi sergent, vous pensez que nous aurons la guerre avant peu?»
«Mais certainement, caporal, puisque les gazettes le disent.»



« Pour moi, quoiqu'il arrive, je suis toujours certain de devoir faire la guerre cette année...
«Comment cela?»
«Mais oui la guerre aux punaises, parbleu!»



« La vallée de la Meuse est menacée d'une invasion immédiate. Nous manquerions donc à tous nos devoirs si nous ne prenions pas nos mesures pour y faire établir des fortifications dans cinq ans . »



« Fortifier la Meuse c'est très bien ! Cependant on ne ferait pas mal de nous fortifier un brin aussi en mettant un peu plus de graisse dans la soupe . »



« Des véritables virtuoses dans l'art des fortifications. Ceux là au moins savent se fortifier ferme en tous temps. »